

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du jeudi 13 novembre 2025, une nouvelle séance du Conseil Municipal se déroulera à la salle communale de la mairie :**

**le lundi 17 novembre 2025 à 19 heures précises.**

Le Conseil Municipal, conformément à la Loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

**A Servoz, le 13 novembre 2025.**



## Ordre du jour :

## Session ordinaire

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Etat civil
- Urbanisme – Foncier :
  - ♦ Autorisations d'urbanisme
  - ♦ Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Mont-Blanc arrêté – avis de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc – information préalable
- Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal
- Affaires administratives :
  - ♦ Signature d'un Bail Constitutif de Droits Réels dans le cadre du portage foncier par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour le bâtiment de l'Europe
  - ♦ Mise en location du bâtiment de l'Europe – approbation des baux professionnels avec les sociétés
  - ♦ Actualisation du Projet Pédagogique de l'accueil périscolaire
  - ♦ Actualisation du Projet Educatif Local
  - ♦ Renouvellement du Projet Educatif Territorial (PeDT)
  - ♦ Projet de Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies – avis du Conseil Municipal
- Affaires financières :
  - ♦ Projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours de l'école – demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2026
  - ♦ Demande d'admission en non-valeur des produits irrécouvrables pour le budget général
  - ♦ Attribution d'une subvention complémentaire à l'Amicale des Parents d'Elèves de Servoz
- Marchés publics :
  - ♦ Adhésion au groupement de commandes avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc pour les achats de fourniture administratives et de papier pour impression
  - ♦ Adhésion aux groupements de commandes avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc dans le cadre du lancement de plusieurs consultations
  - ♦ Attribution du groupement de commandes pour les petits travaux de voirie
- Ressources humaines :
  - ♦ Service administratif – création d'un emploi permanent à temps complet lorsque la création ou la suppression d'un emploi dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public dans les communes de moins de 2 000 habitants
  - ♦ Service administratif – recrutement et création d'un poste de responsable du service administratif et d'adjoint à la secrétaire de mairie en charge de la gestion comptable et financière
- Questions et informations diverses